

Circuit de Spectacle Club « Les Pépites Ligériennes »

Règlement Général 2024

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Le **Comité Régional d'Équitation des Pays de la Loire** organise une compétition de spectacle Club, intitulée « Les Pépites Ligériennes » 2ème édition.

Ce concours est réservé aux clubs affiliés à la FFE, membres du **CRE Pays de la Loire**. La compétition se déroulera dans le respect du règlement Spectacle établi ci-dessous.

La reprise sera jugée conformément au règlement « Spectacle » FFE (prochainement disponible).

DEROULEMENT

Etape 1 : Candidature des clubs

Chaque Club participant présente son spectacle. Le spectacle peut être présenté en vidéo envoyée au CRE Pays de la Loire ou en présentiel lors de la présence d'un membre du jury du CRE Pays de la Loire (selon disponibilité).

Etape 2 : Sélection des Spectacles pour la Finale Régionale

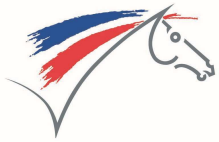
Les membres du jury se réunissent pour juger les spectacles présentés et établir un classement.

La meilleure équipe de chaque département sera sélectionnée pour participer à la Finale Régionale.

Etape 3 : Finale Régionale du Salon du Cheval d'Angers

Les équipes sélectionnées **présenteront leur spectacle au Salon du Cheval d'Angers**, qui aura lieu entre le 9 et le 11 Novembre 2024 .

Un jury départagera les concurrents pour établir un classement, d'après le règlement Carrousel FFE.



Comité Régional d'Équitation

des Pays de La Loire

Etape 4 : Participation au Salon Cheval Passion en Avignon

L'équipe **Championne Régionale des Pépites Ligériennes** pourra participer à la **Finale Nationale Spectacle Club** lors du **Salon Cheval Passion**, qui aura lieu à Avignon en Janvier 2025

Le CRE Pays de la Loire participera aux frais pour accompagner l'équipe gagnante dans cette aventure !

QUALIFICATIONS

Chevaux/Poneys:

Les chevaux et poneys doivent répondre aux exigences du règlement **FFE Compétition Club**.

Cavaliers

Les cavaliers peuvent être des membres du club **de moins de 18 ans**, ou des écoliers non adhérents du club :

- Les cavaliers du club qui participent au spectacle doivent être **titulaires d'une licence Club**. Les titulaires d'une licence Amateur ou Pro ne seront pas acceptés.
- Dans le cadre d'un partenariat entre le club et une école, les cavaliers peuvent participer sans détenir de licence Club. Il faut alors une **attestation de partenariat** entre l'école et le Club.

INSCRIPTION

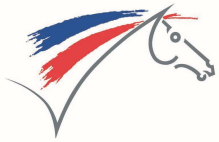
Les clubs qui souhaitent participer aux Pépites ligériennes doivent s'inscrire auprès du CRE Pays de la Loire, par mail, **avant le 31 mars 2024**.

Pour cela, il suffit de nous envoyer les informations suivantes :

- **Nom et adresse du club,**
- **Nom et prénom du l'enseignant référent pour ce concours,**
- **Numéro de téléphone pour contacter l'enseignant.**

Envoyez le tout par e-mail à : spectacle@paysdelaloire.ffe.com

*Attention : Si vous n'avez pas de confirmation de réception, c'est que votre mail n'est pas arrivé !
Contactez-nous alors au 06.20.33.10.16.*



Comité Régional d'Équitation

des Pays de La Loire

PARTICIPATION

Le Spectacle doit répondre aux exigences suivantes :

Participants

- **Le nombre maximum de couples (cavalier / cheval-poney) participant au spectacle est fixé au nombre de 4.**
- Des personnes à pied sur scène peuvent participer au spectacle, **avec un maximum de 4 personnes + 1 encadrant.**

Carrière et Durée

- Le spectacle sera présenté sur un rectangle de 30m x 20m. (environ) Le public sera essentiellement positionné dans la longueur de la carrière.
- La durée du spectacle est limitée à **8 minutes 30 secondes maximum.** Le numéro commence dès que la musique se lance et se termine lorsque les concurrents ont terminé de saluer.

Le Theme

Le thème de votre numéro est libre .

Idee thème pour ceux qui manquent d'inspiration : Epoque Louis XIV - Le Roi soleil - D'Artagnan avec la possibilité de présenter votre numéro lors de l'inauguration de la Route d'Artagnan qui aura lieu du 8 au 10 Mai 2024 en Maine et Loire (49).

Aspect Artistique

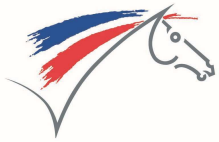
Le numéro devra être présenté **costumé et en musique.**

Vous pouvez choisir librement :

- Costumes, accessoires et décors,
- Son, texte et adaptation musicale.

Seront appréciées :

- Créativité, innovation,
- Émotion, humour, capacité à emporter l'adhésion du public.



Comité Régional d'Équitation

des Pays de La Loire

Attention !

Tous rapports à la guerre, la haine, l'antisémitisme, le racisme ou tous caractères extrémistes seront éliminatoires.

Tout manquement au respect du bien être animal sera aussi éliminatoire.

Il s'agit d'un spectacle « Tout public » et d'un évènement festif.

Technique équestre

La diversité des techniques équestres présentées lors du spectacle sera appréciée : dressage, voltige, travail à pied, ...

Toutes exécutions d'épaules en dedans, reculer, piaffer, passage, appuyer, changement de pied, pas de saut de plus de 90 cm, ne seront pas prises en compte car considérées comme relevant une technique supérieure à celle attendue.

La sortie d'un couple de la carrière en franchissant la lice n'est pas éliminatoire mais pourra être pénalisée à l'appréciation du jury en fonction de l'influence de cette sortie sur la présentation.

Le port de la bombe ou du casque à cheval est obligatoire.

Grille d'appréciation de jury

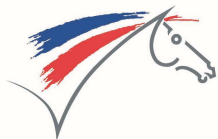
Une grille d'appréciation vous sera communiquée de manière à guider le jury et à vous servir de trame celle-ci pourra être évolutive

Participation à la sélection

Suite à votre inscription, envoyez-nous votre spectacle en vidéo, par e-mail (spectacle@paysdelaloire.ffe.com). (Utilisez WeTransfer ou Smash pour télécharger les fichiers).

Attention ! Il faut nous envoyer votre spectacle **avant le 1^{er} septembre 2024 !**

Vous pouvez prendre contact avec notre référent Spectacle Equestre Vincent François pour tout renseignement complémentaire, ou pour étudier avec lui la possibilité de présenter votre spectacle « en présentiel ». (Vincent François : 06.51.44.47.75.)



Comité Régional d'Équitation

des Pays de La Loire

SELECTION

Les membres du jury du CRE Pays de la Loire se réuniront et établiront un classement des spectacles proposés.

Le classement vous sera communiqué **avant le 20 Septembre 2024.**

La Remise des Prix aura lieu dans le cadre de la finale Régionale au Salon du Cheval d'Angers.

La meilleure équipe de chaque département sera sélectionnée pour participer à la Finale Régionale au Salon du Cheval d'Angers.

En cas de forfait d'une équipe sélectionnée pour la finale régionale, l'équipe suivante dans le classement de l'épreuve de sélection départementale prendra sa place.

Si un département n'a pas d'équipe sélectionnée, la meilleure équipe non sélectionnée dans le classement de l'épreuve de sélection pourra participer à la Finale Régionale.

En fonction du nombre de participants, une version critérium pourra avoir lieu la veille. Attention : celle-ci ne donnera pas accès à Avignon.

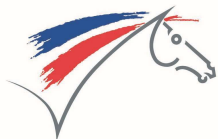
FINALE REGIONALE

La Finale Régionale Pépites Ligérienne se tiendra dans le cadre du **Salon du Cheval d'Angers**, qui aura lieu du 8 au 11 Novembre 2024.

Exigences techniques

Les exigences techniques seront identiques à celles du spectacle présenté lors des sélections, auxquelles s'ajoutent les contraintes techniques du « direct » suivantes :

- **La musique doit être fournie par les concurrents** sur CD ou clé usb identifié au nom du club et du spectacle présenté. Il faut transmettre cet enregistrement 5 jours avant l'épreuve par mail (spectacle@paysdelaloire.ffe.com) ou par courrier (CRE PAYS DE LA LOIRE – Parc de l'Isle Briand – 49220 LE LION D'ANGERS). **Par sécurité, prévoir 2 CD ou clés usb à emmener sur place.**



Comité Régional d'Équitation

des Pays de La Loire

- Au besoin, une vidéo pourra être retransmise sur un écran en fond de scène. La vidéo doit être fournie par les concurrents sur CD ou clé usb identifié au nom du club et du spectacle présenté. Il faut transmettre cet enregistrement 5 jours avant l'épreuve par mail (spectacle@paysdelaloire.ffe.com) ou par courrier (CRE PAYS DE LA LOIRE – Parc de l'Isle Briand – 49220 LE LION D'ANGERS). **Par sécurité, prévoir 2 clés usb à emmener sur place ;**
- Le montage de la scène est limité à **3 minutes**.
- Le chef de reprise doit lever la main pour signaler au jury le départ de la musique.
- Le démontage de la scène est limité à **3 minutes**

Inscription des participants

Les clubs sélectionnés doivent transmettre au CRE la liste des cavaliers et chevaux / poneys participants, **au plus tard le 10 octobre 2024**.

Vous pouvez ajouter 2 cavaliers réservistes et 2 équidés réservistes à la liste des couples présents. En cas de forfait d'un cheval-poney et/ou cavalier, le « réserviste » préalablement désigné pourra le remplacer.

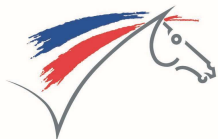
Précisions pratiques

Chaque club sélectionné pour la Finale Régionale Pépites Ligériennes recevra **10 accès au Salon du Cheval** pour les membres de son équipe.

Des accès supplémentaires seront disponibles avec un tarif préférentiel.

Chaque club sélectionné pour la Finale Régionale Pépites Ligériennes aura **1 box mis à disposition par le CRE Pays de la Loire**.

Des boxes supplémentaires peuvent être loués auprès de l'Equipe Salon du Cheval.



Comité Régional d'Equitation

des Pays de La Loire

CLASSEMENT

Un classement est établi à l'issue de la Finale Régionale Pépites Ligériennes.

La Remise des Prix aura lieu à l'issue de la présentation des Spectacles, Elle récompensera le Club et chaque cavalier participant au spectacle.

FINALE NATIONALE

Le club sacré Champion Régional des Pépites Ligériennes pourra participer à la Finale Nationale des Spectacles Club qui aura lieu dans le cadre du Salon Cheval Passion en Avignon en Janvier 2025.

Afin d'aider le club à y participer, le CRE prendra en charge les frais kilométriques du transport des chevaux (0€35 du km).